

Le Copiechagmère



*Bulletin officiel de
l'Association des descendants
de Paul Vachon
(Familles Vachon et Pomerleau)*
Volume 13, numéro 2, mai 2011



Merci aux bénévoles au salon des Familles Souches

**Invitation, Convocation
et formulaire d'inscription
au centre de ce bulletin**

2011: 15^e Anniversaire
De notre Association

Mot de la présidente, Mme Pierrette Vachon-L'Heureux et de la vice-présidente, Mme Francine Vachon

Notre ancêtre Paul Vachon est arrivé en terre d'Amérique alors qu'il n'avait que 20 ans. Pour vendre tous ses biens, quitter sa famille et ses amis pour partir vers l'inconnu en traversant la mer à bord de navires qui nous paraissent aujourd'hui archaïques, il fallait avoir une santé de fer, un esprit d'aventure hors du commun et un désir irréprouvable de liberté et de bâtisseur. Mais dans un pays tout neuf, le rêve est très exigeant à réaliser. La résistance qui nous a permis de traverser toutes les épreuves de notre histoire en est le plus beau témoignage. C'est notre héritage. Merci, l'ancêtre Paul!

Cette année, dans cette magnifique région de la Capitale nationale du Québec, nous voulons fêter le 15^e anniversaire de la fondation de notre Association des descendants de Paul Vachon. C'est un moment privilégié qui nous permet de mieux connaître nos origines et fêter ensemble la descendance de Paul Vachon, d'abord maçon puis notaire en Nouvelle-France.

La région de Québec se retrouve encore cette année au milieu de fêtes exceptionnelles nous replongeant dans notre histoire. Après le 400^e anniversaire de la naissance de l'Amérique française et de la ville de Québec 1608-2008 dont les fêtes ont été spectaculaires, voici que Lévis fête le 375^e anniversaire de la création de la seigneurie de Lauzon 1636-2011.

En effet, sous le régime français, la seigneurie de Lauzon, sise de part et d'autre de la rivière Chaudière, a été concédée à Jean de Lauzon en 1636. Il a su la faire fructifier de façon remarquable. Les premiers colons s'installèrent vers 1647 et les communautés se développèrent grâce à la pêche à l'anguille et à l'agriculture. Sous le régime anglais, l'industrie du bois s'installera avec l'arrivée du chemin de fer en 1854 et Lévis deviendra un pôle économique important.

En 2011, la ville de Lévis, fondée en 1911, fête aussi son centenaire. C'est dans le Vieux-Lévis que nous pourrions découvrir le cœur de la ville. La grande ville de Lévis que nous connaissons depuis 10 ans maintenant est issue du regroupement de dix municipalités et de deux MRC qui forment une nouvelle entité administrative recouvrant un territoire s'apparentant à l'ancienne seigneurie de Lauzon. Et c'est un territoire immense.

Pour marquer ces événements historiques si importants dans le déroulement de notre histoire, quoi de mieux que de s'imprégner de l'esprit des fêtes qui se déroulent déjà et qui continueront à se dérouler tout au long de l'année, nous vous proposons de participer à un rassemblement spécial des descendants de Paul Vachon à Lévis, au cœur de la fête. C'est à l'ombre du couvent des sœurs, tout près du Fort de Lévis, dans la maison des scouts de la rue Déziel que nous nous retrouverons à la fin du mois de juillet en plein été sur la falaise en face du traversier et du Vieux-Québec.

Souhaitons que le soleil nous accompagne et que nous puissions ainsi «déjeuner sur l'herbe» en admirant l'un des plus beaux paysages au monde !

Au plaisir de vous y rencontrer !

Renseignements importants Activités futures

Assemblée générale annuelle, dimanche 30 juillet 2011

à Lévis, dans le cadre du 375^e anniversaire de la création de la Seigneurie de Lauzon. Maison des Scouts, 51-A rue Déziel, G6V 8S3

Dans le présent bulletin, **documents importants à lire** avant l'assemblée générale annuelle :

- Procès-verbal de l'assemblée 2010 à St-Eustache
- Proposition d'amendement au RÈGLEMENT NO 1

Pour une activité durant la journée du 30 juillet, nous demandons à tous ceux qui ont leur lignée de l'apporter

Fêtes de la Nouvelle-France à Québec, 6-7 août 2011.

Notre Association participe cette année à ces activités réjouissantes.

Cérémonie à la paroisse de la Nativité de Notre-Dame, dimanche, 18 sept 2011

(voir les détails dans le bulletin de février 2011) Confirmation de votre présence : Francine Vachon, tél : 418 522-8817 Email : valpaga@sympatico.ca

TABLE DES MATIÈRES

Au centre, pages faciles à enlever : **Convocation et formulaire d'inscription**

Page 2 : Mot de la présidente et de la vice-présidente

Page 3 : Renseignements, activités et table des matières

Page 4-6 : Aux sources de notre Association

Page 7-8 : Modification au règlement no 1

Page 9-12+17-18 : Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Association.

A-B-C-D : PAGES FACILEMENT DÉTACHABLES : Invitation et Convocation

Page 19-21 : Alexandre Vachon et Marie-Louise Bélanger

Page 22-23 : Les Croix de chemins.

Page 24-25 : Adeline Giguère-Vachon

Page 26 : Aventure française en Amérique : la famille Vachon

Page 27 : Membres du Conseil d'Administration et utilités courantes

Page 28 : Photographies

Aux sources de l'Association des descendants de Paul Vachon

par Francine Vachon

Notre association est née officiellement le 9 novembre 1996 à St-Joseph-de-Beauce, par un jour de pluie diluvienne et de vent à dépouiller les arbres les plus résistants. Ma participation au comité provisoire de fondation est un peu le fruit du hasard.

Il faut d'abord rappeler que M. Émile Vachon, de St-Joseph-de-Beauce, avait déjà organisé un grand rassemblement des Vachon à la polyvalente de St-Joseph en 1988. Je n'y étais malheureusement pas, ne le sachant pas. Mais, très heureux des résultats de son travail, M. Vachon en a organisé un autre en mai 1996.

À l'époque, il y avait une émission hebdomadaire de généalogie, très tôt le dimanche matin à la radio de Radio-Canada, avec l'historien Jacques Lacoursière. Et c'est là que j'ai entendu l'invitation de participer à un grand rassemblement des familles Vachon à St-Joseph-de-Beauce. On pouvait même être accueilli dans des familles. J'y suis allée, évidemment. M. Daniel Vachon, notre président fondateur et généalogiste, auteur de notre dictionnaire, était en voyage en France, mais il avait préparé un petit dépliant, distribué à tous les participants du rassemblement, invitant les personnes intéressées à le contacter pour la possible fondation d'une association. Et c'est là que tout a commencé.

À son retour de voyage, Daniel nous a contactés. Les membres de ce comité provisoire étaient M. Daniel Vachon, président, moi-même, Francine Vachon, vice-présidente, M. Jacques Vachon, secrétaire, M. Pierre Pomerleau, trésorier, et Mme Jeanine Pomerleau-LeHoux, administratrice.

De juin à novembre 1996, nous nous rencontrons presque toutes les semaines. Nous nous étions partagés les tâches. À part les fonctions habituelles d'un comité, Daniel s'occupait essentiellement des règlements généraux. Il travaillait alors pour un groupe de ressources techniques (GRT) au service des coopératives d'habitation et avait donc une excellente expertise en ce domaine. Quant à moi, j'aime particulièrement l'histoire, le dessin, la musique, l'astronomie, bref, j'aime apprendre. On m'a donc confié la création du blason, symbole essentiel, avec les cotisations, au financement d'une association de famille souche. Nous voulions un blason représentatif et symbolique. Nous n'avons pas manqué notre coup. Bien des gens d'autres associations nous disent qu'il est un des plus beaux. Soyons-en fiers, comme le dit justement notre devise, fruit d'un concours chez les membres.

Il est important de noter que tout le travail que nous faisons selon nos compétences

était révisé, critiqué, évalué en équipe. Les décisions étaient prises en équipe. C'est cet esprit d'équipe qui a permis à notre association de se rendre à son 15^{ème} anniversaire avec l'espoir de vivre encore longtemps. Il faut savoir que plusieurs associations de familles souches ont de la difficulté à franchir le cap des 15 ans de vie, lorsqu'elles s'y rendent. Ce qui, heureusement, n'est pas notre cas.

Bien préparés, nous avons convoqué l'assemblée officielle de fondation, tenue le 9 novembre 1996 à St-Joseph-de-Beauce. Nous y avons fait voter nos règlements généraux et accepter notre blason. Nous avons aussi adopté notre nom qui voulait inclure tous les descendants de Paul Vachon et Marguerite Langlois, hommes et femmes, portant ou non le patronyme.

En avril 1998, notre association était incorporée en vertu de la loi sur les compagnies, troisième chapitre. Elle était devenue officiellement un OSBL, organisme sans but lucratif, et elle recevait ses lettres patentes. Cette reconnaissance légale était importante pour l'avenir. Entre temps, je faisais vérifier et évaluer notre blason par M. Michel Langlois, auteur de l'ouvrage «Nos ancêtres les Beauportois» et de son gigantesque «Dictionnaire généalogique» en 4 volumes. Le blason a été homologué en novembre 1999 par le Conseil français d'Héraldique.

Pendant tout ce temps, nous avons tenu notre assemblée générale chaque année, comme le prescrit la loi. Nous en avons aussi profité pour organiser des activités à la mesure de nos très humbles moyens (la cotisation annuelle était alors de 10,00\$, nous avons dû l'augmenter à 15,00\$). Notre journal «Le Copechagnière», première mouture, était tout aussi humble. Mais publié quatre fois par année, il permettait de garder le contact avec nos membres et de diffuser nos informations organisationnelles et historiques.

Enfin, le 5 août 2000, à Beauport, lieu d'installation de notre ancêtre Paul, nous tenions notre cinquième assemblée générale annuelle, incluant celle de fondation. 2000 était aussi le 350^{ème} anniversaire de l'arrivée de Paul au pays. Nous avons alors organisé notre premier grand rassemblement annuel, et c'était effectivement un très grand rassemblement plein d'activités variées et d'hommages rendus aux personnalités qui ont particulièrement marqué notre grande famille. Ceux d'entre vous qui me connaissent le savent: moi et ma grande... bouche! Le conseil d'administration m'avait alors confié la responsabilité de voir à tout.

Depuis ce temps, nous continuons sur cet «air d'aller». Nous sommes devenus membres de la Fédération des familles souches du Québec et avons ajouté d'autres activités participatives: Salon des familles souches permanents fin février à Ste-Foy, salon itinérant lorsque intéressant pour notre association, Fêtes de la Nouvelle-France, colloques et congrès, etc. Bref, nous assurons le plus de visibilité possible à notre association.

Que sont devenus les membres du comité provisoire?

M. Daniel Vachon, notre président fondateur et généalogiste, restera toujours membre de notre association. Pour le remercier d'avoir pris l'initiative de fonder notre association, avec tout ce que cela représente de responsabilité, lors de notre

rassemblement de l'an 2000, nous lui avons donné le cadeau de le faire membre à vie. Il est le seul à avoir ce titre. En 2004, lors de son voyage annuel en France, il a subi un sévère AVC. Mais si la maladie l'a retiré de nos activités, il ne nous a pas oubliés. Loin de là. Remercions son épouse, Marie Dorval, de bien prendre soin de lui.

Moi-même, Francine Vachon, vice-présidente fondatrice, je suis devenue présidente en 2000. Après 10 ans sur le conseil d'administration et une période d'instabilité de santé, j'ai pris un petit congé. Je suis revenue comme vice-présidente l'an dernier. Et devinez quoi? Et bien oui, j'organise encore le rassemblement de cette année, avec l'aide de l'équipe.

M. Jacques Vachon, secrétaire fondateur. Jacques était fonctionnaire. Son dada: traduire les actes de Paul en français contemporain. Quelle tâche! Un jour, Jacques m'a raconté qu'en entrant au travail un bon matin, il parlait à sa secrétaire qui n'y comprenait strictement rien. Et comment! Il lui parlait en français juridique ancien. Faut le faire! Bien avant la fondation de notre association, Jacques s'était engagé à donner son travail au Cégep de Thedford Mines où enseignait son frère. On peut toujours y consulter ces documents. Jacques est décédé en mai 1999.

M. Pierre Pomerleau, médecin à la retraite, trésorier fondateur. Pierre a généreusement accepté la responsabilité de cette lourde tâche, si essentielle à toute association, jusqu'à ce que notre ami Gaston H. Vachon, décédé l'automne dernier, prenne la relève. Quand Pierre a quitté le CA, il est resté très attaché à l'association. Il venait nous voir partout où nous étions présents. Puis, plus rien. Son épouse Janet est décédée il n'y a pas longtemps et lui-même souffre de la maladie d'Alzheimer. Cela explique son absence des derniers temps. Ayons une pensée pour Pierre et sa famille.

Mme Jeanine Pomerleau, administratrice fondatrice. Jeanine est une femme engagée et pleine de bagou. Elle était et est toujours bénévole à la Maison des aînés de Lévis. Après un passage actif remarqué dans notre association, elle est retournée à la famille de son époux, les LeHoux, patronyme de ses enfants.

Une association comme la nôtre compte sur l'intérêt que lui portent tous ses membres. Engageons-nous donc dans la mesure des capacités de chacun.

* * * * *

M. Pierre Pomerleau

Note de L'éditrice : Dans le prochain bulletin nous vous parlerons plus longuement de M. Pierre Pomerleau qui faisait partie du groupe des fondateurs de notre Association. Il fut trésorier durant quelques années comme mentionné par Francine dans l'article ci-haut. Nous vous donnerons sa lignée.

Proposition d'amendements au Règlement no 1

PRÉSENTATION

Les règlements d'une association sont une chose très sérieuse. Ils servent de guide légal aux prises de décisions de l'assemblée générale, du conseil d'administration et du comité exécutif. Ils protègent tous les membres contre des erreurs susceptibles d'être commises de bonne foi et contre des abus que tout individu ou tout groupe humain peut commettre pour diverses raisons.

Cependant, comme tout évolue dans la vie, il est quelquefois recommandé de les mettre à jour en les amendant. Cela doit se faire dans le respect du troisième chapitre de la loi sur les compagnies et de nos propres règlements. Tous les membres, présents ou non à l'assemblée générale où seront amendés les règlements, doivent être informés de ces amendements.

Par conséquent, le conseil d'administration de l'Association des descendants de Paul Vachon a voté à l'unanimité, en séance régulière tenue 9 octobre 2010, la proposition ci-dessous. Il s'agit d'une seule proposition contenant plusieurs amendements. Cette proposition doit être votée ou rejetée en bloc lors de la prochaine assemblée générale. On peut, et c'est recommandé de le faire, en discuter sur place, mais on ne peut en aucun cas proposer d'amendements lors de cette assemblée générale. Si la proposition est acceptée, elle sera intégrée à nos règlements. Si elle est refusée, même partiellement, le conseil d'administration devra refaire ses devoirs en tenant compte des recommandations de l'assemblée.

PROPOSITION

10,10 **Registraire.** Le registraire est chargé de tenir le répertoire des membres, de transmettre à chacun sa carte de membre et de leur adresser leur avis de renouvellement de cotisation au moins un mois avant échéance. Il doit également répertorier tout les descendants de Paul Vachon en Amérique et les inviter à devenir membres de l'Association.

Biffer la dernière phrase de l'article: « Il doit également répertorier tous les descendants de Paul Vachon en Amérique et les inviter à devenir membre de l'Association. »

10,11 **Archiviste-généalogiste.** L'archiviste-généalogiste est le seul officier nommé par le conseil d'administration sans droit de vote. Il est responsable de la confection du dictionnaire généalogique et de la base de données et de la rédaction de l'histoire de la famille. Il voit à recueillir tous les documents, films, photos, découpures de journaux, etc. qui constituent les archives de l'Association, voit à leur classement et les dépose en lieu sûr, éventuellement aux Archives Nationales du Québec ou à tout endroit choisi par le conseil d'administration.

Remplacer par:

L'archiviste-généalogiste est le seul officier nommé par le conseil d'administration sans droit de vote. Ses connaissances généalogiques ou son intérêt pour le sujet sont les seuls critères de sélection pour ce poste. Il voit à recueillir tous les documents, films, photos, découpures de journaux, etc. qui constituent les archives de l'Association, voit à leur classement et les dépose en lieu sûr, éventuellement aux Archives Nationales du Québec ou à tout endroit choisi par le conseil d'administration. Il est responsable de la confection du dictionnaire généalogique et de la banque de données. Dans la mesure du possible, il voit à faciliter la rédaction de l'histoire de nos ancêtres et de leurs descendants et s'assure de la véracité des informations publiées. L'Association des descendants de Paul Vachon et l'archiviste-généalogiste ne sont pas responsables de ce qui est publié par d'autres auteurs.

11,04 **Membres réguliers.** Toute personne peut devenir membre en adressant sa demande à l'Association, pourvu qu'elle soit intéressée à promouvoir les objectifs de l'Association, qu'elle soit acceptée par le conseil d'administration et qu'elle paie la cotisation annuelle en vigueur.

Biffer le reste de l'article.

Voici le reste de cet article :

en vigueur remplace « *fixée à dix (10) dollars* ».

Le texte à enlever : *Cette cotisation peut inclure le conjoint et les enfants de moins de dix-huit (18) ans qui demeurent à la maison. Dans ce cas la correspondance est envoyée en un seul exemplaire à la même adresse.*

Note : Les membres qui sont intéressés à avoir le document :

« RÈGLEMENT GÉNÉRAL NO 1 » peuvent en faire la demande à notre registraire, M. Léandre Vachon, dont les coordonnées sont à la page 27 de ce bulletin.

À tous les membres de notre Association,

Nous vous donnons ici le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2010. Vous pourrez ainsi en prendre connaissance et le commenter lors de l'assemblée annuelle de cette année.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2010 DE L'ASSOCIATION DES DESCENDANTS DE PAUL VACHON (FAMILLES VACHON ET POMERLEAU) TENUE SAMEDI LE 21 AOÛT 2010 À 16h45 À LA SALLE NUMÉRO 2 CHEZ CONSTANTIN 1054, BOUL. ARTHUR-SAUVÉ À ST-EUSTACHE.

Étaient présents les administrateurs et administratrices suivants : Jean-Claude Pomerleau, Cécile Lapierre, Jocelyne Vachon, Pierrette Vachon-L'Heureux et Léandre Vachon. Deux membres du CA étaient absents (absences motivées) Éric Pomerleau et Gaston H. Vachon. Au total, nous étions 36 membres à l'assemblée.

L'objectif de la réunion était de présenter le bilan des activités de 2009-2010 et de tenir une élection afin de combler les postes ouverts au sein du conseil d'administration.

Point 1. Ouverture de l'Assemblée générale annuelle 2010

Jean-Claude Pomerleau, président, a procédé à l'ouverture de l'assemblée à 16h38.

Point 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président a présenté l'ordre du jour. Il a ajouté une correction expliquant que c'est le point 11 qui reste ouvert et non le point 12. Il a été proposé pour adoption par Pierrette Vachon-L'Heureux membre numéro 179 et secondé par Francine Vachon membre numéro 3.

Point 3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de 2009

La secrétaire a fait la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 26 septembre 2009 tenue à Beauport à Québec. Copie de ce procès verbal est disponible aux membres sur demande. Aucune correction ou ajout n'ayant été apporté par les membres de l'assemblée, le président a suggéré l'adoption du procès-verbal tel que lu. Il a été proposé pour adoption par Léandre Vachon membre numéro 59, secondé par Gaétan Vachon membre numéro 165.

Point 4. Rapport du président

Jean-Claude Pomerleau a présenté son rapport :

Depuis l'assemblée générale de 2009, la plus importante réunion du CA que nous ayons tenue fut celle du 18 mai 2010.

Après plusieurs échanges de courriels avec les membres du CA à l'automne 2009,

sous forme de sondage, il avait été résolu de tenir l'assemblée générale annuelle soit en août ou septembre 2010 à St-Eustache.

Il avait aussi été résolu de combiner l'assemblée avec une activité de recrutement visant les familles Vachon et Pomerleau de cette région. Il avait aussi été mentionné que j'enverrais à mes frais les invitations aux membres de ma famille dont plusieurs demeurent en Abitibi, en espérant que certains se joindraient à l'Association. Lors des discussions qui avaient suivi, Léandre Vachon avait suggéré d'envoyer environ une centaine de lettres d'invitation aux familles Vachon et Pomerleau de cette région. Après discussion, il avait été résolu d'entériner les différentes propositions des courriers de l'automne 2009, c'est-à-dire convoquer les membres pour une assemblée générale annuelle à la salle numéro 2 chez Constantin, 1054 boul. Arthur-Sauvé à St-Eustache pour le 21 août 2010. De plus Léandre Vachon avait accepté de s'occuper des détails administratifs. Il a par la suite communiqué avec moi pour déterminer ce qu'il y avait à faire et comme toujours, s'en est acquitté avec brio.

J'ai, avec l'aide de mon épouse, travaillé très fort jusqu'à ces derniers jours pour régler certains détails afin de tenir notre assemblée générale annuelle. Nous y avons ajouté une partie appelée « retrouvailles ». Cette portion a nécessité que nous communiquions, par internet, par téléphones et par lettres avec mes parents d'un peu partout dans la province; geste qui a remporté un grand succès si nous considérons le grand nombre de personnes qui sont ici présentes.

En février, l'Association a tenu un kiosque au salon de généalogie de Ste-Foy, ce qui est bon pour la visibilité de notre Association.

Deux de nos membres ont participé à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des familles souches du Québec.

Une question se pose maintenant : Le rapport du président n'étant pas prévu au RÈGLEMENT GÉNÉRAL NO 1, je souhaiterais vivement que le CA se penche sur sa pertinence lors d'une réunion que je souhaiterais être tenue d'ici 2 mois.

Point 5. Rapport du trésorier

En l'absence du trésorier Éric Pomerleau, Léandre Vachon a présenté la situation financière de l'Association. Il a expliqué que les états financiers à la fin de l'année 2009 dénotaient un total de 10984,99 soit une augmentation des avoirs de l'association de 680,19\$ par rapport aux états financiers de la fin de l'année 2008. Il a donné les détails des recettes et des déboursés ainsi que les avoirs de l'association en date du 20 août 2010 et qu'il dénote un déficit de 625.91\$ et une prévision au 31 décembre 2010 d'un déficit de 524,82\$. Il ajoute que les prévisions du trésorier à la fin de l'année sont probablement conservatrices, considérant le nombre de membres recruté aujourd'hui.

Le rapport du trésorier a été proposé pour adoption par Gaëtan Vachon membre numéro 165 et secondé par Cécile Lapierre membre numéro 268.

Copie du rapport se trouve à la dernière page.

Point 6. Rapport du registraire

Léandre Vachon a présenté la situation du registrariat pour la période en cours :

En date du 20 août 2010 nous comptons 140 membres, répartis comme suit:

• Membre à vie	1
• Membres réguliers	114
• Membres conjoints	25

Il ajoute qu'en septembre 2009 nous avions 179 membres et qu'en septembre 2008 nous comptons 160 membres. Ces statistiques démontrent une diminution cette année. Il ajoute qu'avec les inscriptions d'aujourd'hui le nombre de membre en fin d'année sera proche de celui de l'année dernière. Il en profite pour remercier Jean-Claude et Cécile pour leur excellent travail de recrutement. Il termine en exhortant les membres à l'aider à faire du recrutement.

Point 7. Rapport de l'éditrice du bulletin

Cécile Lapierre a présenté son rapport d'éditrice du bulletin Le Copechagnière:

« Si vous me permettez un petit 3 minutes, je vais vous révéler ce qui m'a amenée à devenir Éditrice de notre journal Le Copechagnière.

Tout d'abord, j'avais 14 ans lors de mes premiers cours de dactylographie. La première année, j'avais une machine à écrire la plus antique du groupe, les tiges qui allaient frapper sur le ruban carbone et écrire les lettres se mêlaient souvent. La deuxième année, j'ai pu avoir une meilleure dactylo et j'ai obtenu un modeste score de 40 mots minutes.

Lors de notre aménagement, Jean-Claude et moi, quelle ne fut pas ma joie de voir dans ses bagages, une belle petite machine à écrire. J'ai pu alors m'en servir pour divers travaux : correspondances, recettes, etc.

Et nous avons vu l'évolution de cette machine. D'abord, un ruban 2 couleurs : noir et rouge, puis une façon d'effacer les erreurs avec un ruban spécial. Ensuite il y eut les machines à écrire électrique, ce qui permit le début du traitement de texte. Dans une petite fenêtre, on pouvait voir le mot tapé avant qu'il ne s'écrive sur le papier, ensuite ce fut toute une phrase que l'on voyait. On pouvait alors corriger les fautes de frappes.

Puis, ce fut les débuts des ordinateurs personnels. Un grand bouleversement, mais avec des débuts modestes. Le premier appareil que nous avons eu nous avait été donné par notre fils Raynald vers l'an 1986. Pour s'en servir, il fallait d'abord introduire une disquette programme que l'on retirait pour insérer un logiciel pour le travail à faire : traitement de texte, comptabilité, etc.

Puis, Jacques s'est acheté un Apple. J'ai alors pu suivre par correspondance un cours d'initiation à l'ordinateur et un autre de programmation.

Pour logiciel traitement de texte, nous avons d'abord eu l'Écrivain public personnel et ensuite l'Écrivain public professionnel. C'était un logiciel avec des explications simples et claires. Puis nous avons pu comprendre Word Perfect et suivre son évolution pour arriver à Word. Nous avons maintenant Word 2007 et bientôt 2010.

Pour revenir à l'édition du bulletin de notre Association, j'ai accepté de remplacer Jacques qui n'avait plus de temps à y consacrer. Il m'a **donné et montré** tout ce que je devais **avoir et savoir** en produisant le premier avec moi.

Tout ce bagage me permet de produire le bulletin dont je suis fière. Pour moi, c'est une satisfaction personnelle.

Après avoir consacré quelques numéros à l'histoire des ancêtres, durant les années des Fêtes Anniversaires de la Ville de Québec et ensuite de celles de Beauport, là où vécu Paul Vachon, nous sommes passés à des articles plus contemporains : Les chevaliers de l'air, par Claude Vachon; Le moulin à scie Vachon par Léandre; un bref aperçu de la carrière de Mireille Vachon, conceptrice de costumes; les randonnées pédestres d'Édith Vachon; les aventures d'Amédée Vachon aux États-Unis et aux Prairies par sa petite-fille, Sœur Thérèse, etc.

Je vous demande à tous de m'envoyer des textes avec photos, des suggestions de lecture, des événements importants dans votre vie. Ne vous préoccupez pas des fautes d'orthographe et de syntaxe, car je fus dans ma jeunesse, institutrice et professeur de français.

C'est votre bulletin, votre contribution y ajoutera de l'intérêt pour tous. »

Point 8. *Rapport du webmestre*

Jacques Pomerleau a présenté le rapport du webmestre:

Cette année, j'ai étudié la possibilité d'y inclure une copie de la base de données généalogique disponible sur le site web. Cela deviendrait possible cet automne. L'engin que j'utilise qui est comme caché à l'arrière du site web ne permet pas en ce moment d'y placer ce genre de contenu de façon privée (disponible seulement aux membres de l'Association), mais les gens qui travaillent à la programmation de cet engin de façon bénévole m'informent que ce serait complété cet automne. Alors j'espère qu'il me sera possible de mettre les données généalogiques de Léandre sur notre site avant Noël de cette année. Lorsque ce sera disponible, les membres pourront consulter ces données et nous indiquer des corrections à apporter, s'il y a lieu.

Dans un deuxième temps, j'ai ajouté sur le site web des articles des anciens numéros du Le Copechagnière. Cette information n'est accessible qu'aux membres, alors pour les nouveaux membres, si vous avez fourni avec votre inscription une adresse de courriel, je vais vous envoyer un nom de membre et un mot de passe que vous pourrez changer par la suite si vous le désirez, ce qui vous donnera un accès sur le site web à une section Le Copechagnière des articles des premiers numéros qui ont été fait à la dactylo qu'il faut d'abord numériser. Les membres du CA pourront décider de quel numéro à y être inclus soit jusqu'à la dernière année ou autre.

Dans un troisième temps, il y a peut-être des membres ici qui ont récemment reçu leur nom d'utilisateur et mot de passe pour accéder au site web, c'était justement pour vous donner accès aux articles qui y sont déjà déposés. Votre nom d'utilisateur et mot de passe vous permettent aussi d'être un auteur, c'est-à-dire que vous pouvez y soumettre des textes ou articles destinés au bulletin. Ces textes ou articles ne seront pas nécessairement visibles immédiatement, mais le deviendront lorsque les vérifications d'usage auront été complétées. Cependant, pour soumettre des photos, il faudra me les envoyer par courriel.

L'hébergement du site web et les frais du nom de domaine sont d'environ 150 \$ annuellement. Ceci conclut mon rapport.

Association des descendants de Paul Vachon
(familles Vachon et Pomerleau)

Invitation

Grand Rassemblement 15ème anniversaire de fondation

Samedi le 30 juillet 2011 à 13h00
à la Maison des scouts
51-A, rue Déziel, Lévis, Qc G6V 8S3 (418) 838-4933

***Cette année marque le 15ème anniversaire de fondation de notre association.
Venez nombreux célébrer cette fête incontournable.***

C'est aussi le 375ème anniversaire de la création de la Seigneurie de Lauzon. La plus grosse fin de semaine des fêtes du 375ème a lieu du 28 au 31 juillet 2011. C'est pourquoi nous vous convions à ces deux événements simultanés afin de permettre à tous ceux et toutes celles qui le désirent de passer une belle fin de semaine festive dans la région.

13h00 *Accueil et inscription*

13h20 *Présentation de la journée*

13h30 *Assemblée générale, gratuite pour tous les membres. Seules les autres activités sont payantes*

14h30 *Exposé et activités généalogiques*

16h00 *Visite guidée du chantier maritime historique de Lévis-Lauzon*

18h00 *Grand buffet*

19h30 *Conférence de M. Claude Poirier sur les actes notariés de Paul Vachon
Tirage des prix de présence*

Si la température le permet, ceux qui le désirent pourront rester sur la terrasse face à Québec. On y voit très bien le Moulin à images, semble-t-il.

Note importante: *Il y a suffisamment de places de stationnement à la Maison des scouts. Mais comme il s'agit de la plus grosse fin de semaine des fêtes du 375ème de Lévis, arrivez tôt si vous ne voulez pas être prisonniers du trafic.*

-A-

CONVOCAATION

Par la présente, les membres en règle de l'Association des descendants de Paul Vachon
(familles Vachon et Pomerleau) sont convoqués à
l'assemblée générale annuelle qui se tiendra samedi le 30 juillet 2011 à 13h30
à la Maison des scouts
51 A, rue Déziel, Lévis, Qc G6V 8S3 (418) 838-4933

Ordre du jour

- 1- Ouverture de l'assemblée générale
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale de 2010
- 4- Rapport de la présidente
- 5- Rapport du trésorier
- 6- Rapport du registraire,
- 7- Rapport de l'éditrice du bulletin
- 8- Rapport du webmestre
- 9- Amendement au Règlement No 1
- 10- Élection du président ou de la présidente des élections
élection du ou de la secrétaire des élections
- 11- Élections
- 12- Période de questions des membres
- 13- Divers
- _____
- _____
- _____
- _____
- 14- Levée de l'assemblée

-B-

Votre participation

Date limite de pré-inscription: 30 juin 2011.

Coût de participation: 40,00\$ membres adultes et 31,00 pour leurs enfants de moins de 12 ans. Pour les non membres, le coût est de 45,00\$ et 36,00\$ pour leurs enfants de moins de 12 ans.

Date limite d'inscription: 15 juillet 2011.

Coût de participation: 45,00\$ pour tous, membres et non-membres. Coût pour les enfants de moins de 12 ans: 36,00\$

Les non-membres qui deviendront membres lors de la pré-inscription profiteront des coûts avantageux des membres.

Date limite d'annulation: 15 juillet 2011.

Nous vous rembourserons vos coûts de participation moins 10,00\$ par personne pour les frais d'administration. Après cette date, il n'y aura aucun remboursement.

Veillez libeller votre chèque au nom de Association des descendants de Paul Vachon et l'envoyer au 1428, rue Bernier, Saint-Jean-sur-Richelieu, Qc J2W 1G3.

Information: Francine Vachon (418) 522-8817 valpaga@sympatico.ca
Léandre Vachon (450) 349-6141 lenvac@sympatico.ca

Formulaire d'inscription

Nom: _____ Membre No: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____ Courriel: _____

Pré-inscription (30 juin 2011): nombre de personnes :

membres: _____ X 40,00\$ = _____
enfants moins de 12 ans: _____ X 31,00\$ = _____
non membres: _____ X 45,00\$ = _____
enfants moins de 12 ans: _____ X 36,00\$ = _____
TOTAL: _____

Inscription (entre le 30 juin et le 15 juillet 2011): nombre de personnes :

membres et non membres: _____ X 45,00\$ = _____
enfants moins de 12 ans: _____ X 36,00\$ = _____
TOTAL: _____

Veillez inscrire au verso le nom et les coordonnées des personnes qui vous accompagneront.

Comment se rendre à destination:

Autoroute 20, sortie 325.

Tournez sur Route du Président Kennedy vers le Nord (côté fleuve).

Tournez à droite sur Boulevard de la Rive-Sud, puis à gauche sur Boulevard Alphonse-Desjardins.

Continuez tout droit vers le fleuve. Le Boulevard Alphonse-Desjardins devient Côte-du-Passage.

Vous croiserez les rues du centre historique de Lévis: Champagnat, Saint-Georges, Bégin et Wolfe. Déziel est juste après.

C'est la suivante: Tournez à droit sur Déziel.

Vous verrez l'école Marcelle-Mallet sur votre gauche. La **Maison des scouts** est juste à côté.

Pour les personnes à mobilité réduite, il y a de belles rampes d'accès.

Nous vous accueillerons avec plaisir

Nom des personnes qui m'accompagneront

- 1- Nom: _____ Téléphone: _____
Adresse: _____
- 2- Nom: _____ Téléphone: _____
Adresse: _____
- 3- Nom: _____ Téléphone: _____
Adresse: _____
- 4- Nom: _____ Téléphone: _____
Adresse: _____
- 5- Nom: _____ Téléphone: _____
Adresse: _____

S'il y en a plus, veuillez ajouter une feuille.

-D-

(suite du procès-verbal)

Point 9. Amendements proposés au Règlement no 1

Le président explique qu'en raison du non respect des délais (envoi de l'information aux membres au moins 30 jours avant cette assemblée) ce point doit être reporté à plus tard.

Point 10. Nomination d'une personne pour gérer les mises en candidatures et une élection possible selon le point 7 du règlement général no 1

Le président mentionne qu'il est de mise de nommer un président et un secrétaire d'élection. Francine Vachon membre numéro 3 propose Léandre Vachon comme président d'élection et Jocelyne Vachon comme secrétaire d'élection. La proposition fut appuyée par Jacques Pomerleau membre numéro 269 accepté à l'unanimité.

Léandre Vachon explique que les membres du conseil d'administration dont le poste est en élection cette année sont : Éric Pomerleau, Jean-Claude Pomerleau, Gaston H. Vachon, Jocelyne Vachon.

Il ajoute qu'Éric Pomerleau a signifié par écrit son intention de demeurer à titre de membre du CA s'il est accepté par les membres de cette assemblée. Il ajoute que Gaston H. Vachon désirait ne pas être réélu au CA. Le président d'élection a proposé la candidature des membres sortants soit Éric Pomerleau, Jean-Claude Pomerleau et Jocelyne Vachon.

Léandre Vachon précise qu'Éric avait déjà accepté. Il s'informe si Jean-Claude Pomerleau et Jocelyne Vachon acceptaient, les deux ont accepté d'être réélus à titre d'administrateur. La proposition fut appuyée par Gaétan Vachon membre numéro 165 et acceptée à l'unanimité.

Le président d'élection explique qu'il reste un poste à combler et demande des nominations des membres de l'assemblée :

Léandre Vachon ouvre les nominations aux membres de l'assemblée. Il propose la nomination de Francine Vachon. Danielle Dion propose la nomination d'Apolline Richard. Francine Vachon a accepté alors qu'après s'être informé de la tâche Apolline a décliné. La résolution fut appuyée par Gaétan Vachon membre numéro 165 et acceptée à l'unanimité.

Point 11. Période de questions pour les membres.

1. Un membre s'informe de la provenance et signification du mot Copechagnière. Pierrette Vachon-L'Heureux lui répond qu'il s'agit du nom de l'endroit de résidence de notre ancêtre Paul Vachon lorsqu'il a quitté pour venir en Nouvelle-France. Elle ajoute que le mot Copechagnière signifie coupe de chêne.

2. Le président en profite pour présenter une motion de remerciement et de félicitations en faveur de Gaston H. Vachon dont le mandat sur le CA se termine aujourd'hui.

Point 12. Divers

Aucun point ajouté

Point 13. Levée de l'assemblée

La levée de la réunion a été proposée par Pierrette Vachon-L'Heureux, membre numéro 179, à 17h51, elle a été secondée par Jean-Claude Pomerleau, membre numéro 268 et acceptée à l'unanimité.

Provisoire

SITUATION FINANCIÈRE DE						
L'ASSOCIATION des DESCENDANTS de PAUL VACHON						
(familles Vachon et Pomerleau)						
Rassemblement annuel le 21 août 2010 à St-Eustache						
	2010 ^P	2010-08-31	2009	2008	2007	2006
Recettes						
Cotisations des membres	1 800,00	1 040,00	2 476,73	2 465,00	1 817,00	1 816,61
Ventes d'articles de promotion et tirage	700,00	209,00	774,00	680,62	1 166,25	1 259,75
Rassemblements annuels et brunchs	2 084,00	2 084,00	1 507,14	955,00	0,00	1 691,00
Intérêts du placement chez ING direct	53,61	33,61	162,97	174,75	225,64	170,69
Publicité et Dons	40,00	40,00	0,00	29,00	20,00	65,00
Total des recettes au 31 décembre	4 677,61	3 406,61	4 920,84	4 304,37	3 228,89	5 003,05
Déboursés						
Bulletin, secrétariat et registrariat						
Bulletin Le Copechagnière	1 550,00	1 037,99	1 594,36	1 353,86	1 261,48	709,45
Secrétariat	12,00	11,65	0,00	3,10	6,01	536,25
Registrariat et trésorerie	100,00	17,90	317,65	169,49	193,41	415,36
Recrutement et Sections régionales	50,00	0,00	11,78	230,63	153,68	6,90
Total	1 712,00	1 067,54	1 923,79	1 757,08	1 614,58	1 667,96
Kiosques et Congrès	600,00	423,96	525,74	928,36	549,77	445,00
Rassemblements annuels & divers	2 221,43	2 221,43	919,95	1 264,61	21,68	1 500,15
Articles de promotion	200,00	0,00	214,99	198,89	780,41	560,00
Cotisations F.F.S.Q., assurances	260,00	257,82	253,00	210,54	232,10	236,00
Incorporation (charte)	32,00	0,00	32,00	32,00	32,00	32,00
Site Internet	115,00	0,00	111,27	99,96		
Frais à la Caisse populaire	62,00	61,77	35,36	17,74	17,75	42,64
Total des déboursés au 31 décembre	5 202,43	4 032,52	4 016,10	4 509,18	3 248,29	4 483,75
Excédent des recettes sur les déboursés	-524,82	-625,91	904,74	-204,81	-19,40	519,30
Avoirs						
Solde à la Caisse Populaire de Charlesbourg	1 434,38	1 454,18	3 793,92	2 092,57	2 451,56	2 461,56
Part de qualification à la Caisse Populaire	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00
Solde chez ING direct	6 945,32	6 925,32	5 371,08	6 208,11	6 033,36	6 206,72
Fonds d'opération de Francine Vachon (150\$-250\$) (petite caisse)	410,66	410,66	210,64	180,22	229,29	64,33
Inventaire incluant articles de bureau et équipement ¹	1 604,35	1 604,35	1 604,35	1 818,90	2 038,67	2 136,52
Total de l'avoir au 31 décembre	10 399,71	10 399,51	10 984,99	10 304,80	10 757,88	10 874,13
^P : prévision						
¹ : À partir de 2006, l'inventaire est évalué au coût de production.						
Il ne tient pas compte des 146 bulletins sous l'ancien format (au 31 décembre 2009).						

Alexandre Vachon et Marie-Louise Bélanger
Texte et photographies par Carole Vachon, Membre no 54



Alexandre Vachon et Marie-Louise Bélanger
mariés le 22 octobre 1888,
à Ste-Anne-de-Prescott, Ontario

Arrière-grands-parents de Carole Vachon et de Jocelyne, Secrétaire de notre Association

Grands-parents de nos membres Lucette Vachon et Gilles Rochon



Alexandre et Marie-Louise ont eu 12 enfants : une fille et onze garçons, dont Eugène, grand-père de Carole et Jocelyne.

De nombreux Vachon sont descendants de cette femme et de ces hommes dont plusieurs s'établirent dans le sud-ouest et la rive-sud de Montréal.

En 1999, il y a eu un rassemblement de nos cousins les plus proches, au Centre communautaire de Ste-Anne-de-Prescott, Ontario. Il y avait environ trois cent personnes. Les organisateurs ont loué des autobus pour faire le tour du village et des différents rangs de campagne où beaucoup de Vachon ont habités. Monsieur Jean-Roch Vachon, généalogiste d'Hawksbury en était le président d'honneur. Ils se sont arrêtés devant le magasin rouge **d'Émile oncle de notre père Avenant**, devant les maisons des cousins de papa, devant **la fromagerie de son oncle Edmond** ainsi que devant **les maisons de notre arrière grand-père Alexandre et devant celle du père d'Alexandre, Louis-Joseph**. En tout, ils ont fait 81 stations. J'ai appris que papa avait une dernière cousine qui demeure toujours à Ste-Anne-de-Prescott.



Denise (cousine d'Avenant), Carole, Gérald, Jocelyne et Raymonde (cousine d'Avenant)

En 2003, Jocelyne, notre frère Gérald et moi même avons visité cette petite cousine. Raymonde demeure dans une maison reconnue comme faisant partie du patrimoine par la ville d'Hawksbury à l'occasion des retrouvailles de 99. **Dans cette maison ont habité, Charlemagne (1907-1966) l'oncle de notre père Avenant, Alexandre, son grand-père et Louis Joseph son arrière-grand-père (1900-1907)**

De plus, l'ancienne propriété du père de Raymonde, Émile Vachon, propriété connue à la ronde comme **“le magasin rouge”** a appartenu à **Adélarde Lamarche et Corinne Lavallée, grands-parents de Claire Lamarche**, animatrice populaire de la télévision.

Notre arrière-arrière-grand-père, Louis-Joseph serait décédé à Saint-André Avelin; malheureusement, pas de traces de Louis-Joseph dans les trois cimetières de ce beau petit village.

Historique de la paroisse

En 1885 c'est la fondation de la paroisse sous le vocable “Ste-Anne”. On détachait les concessions 7,8 et 9 de la paroisse de St-Eugène. Depuis plus de 30 ans, des colons étaient déjà établis. **La toile de fond de notre histoire à Ste-Anne-de-Prescott:** Mgr Guigues de Bytown (Ottawa) écrit en 1848 à Mgr Ignace Bourget de Montréal, l'invitant à exhorter ses ouailles à venir s'établir dans l'Est de l'Ontario, où il promet des écoles et des églises pour les Canadiens-français. L'achat des “terres” devient possible parce que les Loyalistes propriétaires de milliers d'acres sont forcés d'habiter ou de vendre après la rébellion de 1837. **C'est ainsi que l'ancêtre de Carole et Jocelyne: Jean-Baptiste marié à Josephite Leduc contribuera au développement de la paroisse avec d'autres Vachon, ancêtres de monsieur Jean-Roch Vachon.**

Vocation agricole de la paroisse Ste-Anne-de-Prescott

Ce sont des champs de blé d'inde, champs de soya etc., beaucoup de fermes laitières de 60 à 100 vaches, plusieurs fermes varient entre 300 à 1000 acres. Aujourd'hui des fermes se vendent pour plus d'un million de dollars.

Historique des fromageries

Il y avait jusqu'aux années 50, deux et trois fromageries dans chacun des rangs. En 1958, une fromagerie centrale apparaît (de 1958 à 1973) connue sous le nom de **River-View**. Elle a été convertie en industrie.

Les écoles

Il en a été de même pour les écoles : Ste-Anne-de-Prescott avait 8 écoles rurales. Elles ont été centralisées dans les années 60. Le Centre d'accueil actuel était cette école centrale; désaffectée dans les années 80, faute d'inscriptions, les élèves étant transportés à St-Eugène.

La croix de chemin

Lors du 100ème anniversaire de la paroisse en 1985, les cinq croix de chemin de la paroisse ont été rafraîchies pour honorer les ancêtres qui les avaient entretenues fidèlement.

Autrefois, pendant le mois de mai, mois de Marie, on se rendait à la croix de chemin après la journée pour y réciter le chapelet. C'était l'endroit où on se rendait en procession pour exorciser les sauterelles ou pour d'autres cérémonies. Nos ancêtres saluaient la croix de chemin en portant la main à leur chapeau. On dit même que les charretiers (reconnus souvent comme des "sacreurs") arrêtaient leur monture afin que les voyageurs reconnaissent qu'ils étaient chrétiens.

Source et extrait de 8 pages: Retrouvailles Vachon 04-09-1999 Tour guidé de Ste-Anne-de-Prescott (Ontario) via Ste-Justine de Newton (Québec) et Très-St-Rédempteur (Québec)

* * * * *

*C'est le mois de Marie, c'est le mois le plus beau
À la Vierge chérie, disons un chant nouveau*

*Ornons le sanctuaire de nos plus belles fleurs
Offrons à notre Mère et nos chants et nos coeurs*

Les Croix de chemins



Envoi de: Carole Vachon, membre no 54

Source: Revue « Magazinar, été 2001, p. 55, 56 et 57

« Sous le dais de feuilles vertes tendu par des érables, notre croix met sa blancheur d'aube. Des tenailles, un marteau, une couronne d'épines pendent au montant. À hauteur d'homme, une niche fut creusée; on la capitonna de velours pour y déposer une madone naïve à tunique blanche et à mante d'azur. Un coq de cuivre, belliqueux et pimpant, tourne à son sommet, et dit notre souvenance mélancolique de la France »

Léo-Paul Desrosiers(1)

**Croix du 944, rang de l'Acadie, Saint-Antoine-sur-Richelieu,
Œuvre d'Adélarde Courtemanche, entre 1888 et 1909**

Enracinées dans le sol québécois, les croix de chemin sont sans conteste les fleurons de notre art populaire. Jacques Cartier marquait les étapes de son périple en Nouvelle-France par l'érection de croix. Champlain fera de même à Port-Royal et à Québec. Et Maisonneuve à Ville-Marie. Les missionnaires fondant une mission y installaient en premier lieu ce symbole de la foi. Les colons et les gens des rangs, éloignés des églises, plantaient une croix, au pied de laquelle ils se réunissaient pour faire leurs dévotions. Ainsi toutes les étapes de notre histoire seront jalonnées de croix. « Symboles religieux, elles sont aussi symboles de fierté, d'appartenance et de référence à l'attachement aux lieux. Tel un fil d'Ariane elles tracent en clair le parcours emprunté par nos ancêtres dans la prise de possession de ce ces pays qu'ils ont habités et développés ».

La tradition d'ériger des calvaires ou des croix pour se remémorer la mort du Christ était très répandue en Europe depuis les débuts du Moyen Âge. L'Irlande aurait même conservé quelques croix remontant au VII^e siècle, mais c'est incontestablement en Bretagne que les calvaires atteignirent leur plus grande notoriété. Aux XVI^e et XVII^e siècles, ces imposantes sculptures de granit se multiplièrent, regroupant parfois jusqu'à deux cent personnages, représentant des scènes de la vie de notre Sauveur, depuis l'Annonciation jusqu'à sa mort. La mode des calvaires n'arrêta pas la progression des croix de chemin; un évêque breton du XVI^e siècle se vantait apparemment d'en avoir érigé plus de 5000.

« En Europe, les dévotions médiévales ne vénéraient pas seulement la Croix. Elles embrassaient également tous les instruments de la Passion, groupés en une sorte de trophée prenant le nom d'Armes du Christ. » Dérivant d'une tradition plus que millénaire, les instruments de la passion sont encore présents sur plusieurs de nos croix de chemin, lesquelles répondent à la description donnée par Pehr Kalm en 1749: « (...) se dresse une grande croix de bois, et, à côté, des échelles, des tenailles, un marteau, des clous, etc. tous les instruments dont on s'est servi pour crucifier Notre Sauveur. » Ce grand voyageur note d'ailleurs leur présence nombreuse le long des routes qu'il parcourt. Quelques 30 ans plus tard, un militaire anglais se plaignait d'ailleurs de ce que le nombre de croix jalonnant les chemins et la longueur des prières que récitait chaque fois son conducteur allongeait

indûment les voyages, les rendant chaque fois même insupportables. Outre celles avec les instruments de la Passion, on trouve de nombreuses croix sans ornement ou avec un simple coeur, lequel est parfois entouré de rayons ou transpercé d'un glaive. Plus rares sont celles où on voit le corps du Crucifié; on les désigne sous le nom de calvaires. Les calvaires présentent souvent le Christ seul, parfois il est entouré des deux larrons et de divers personnages ayant assisté à sa mort. La plupart des calvaires sont protégés des intempéries par un toit.

Depuis les années 1920, de nombreux ethnologues sont passionnés par le sujet, mais ce n'est qu'en 1972 que s'amorce un relevé systématique des calvaires et croix de chemin du Québec; 2863 seront répertoriées et photographiées. De ce corpus, vingt-cinq calvaires, érigés entre 1820 et 1920, furent classés parmi les trésors de notre patrimoine. En 1994, Jean Simard et Jocelyne Milot nous présentaient 700 de ces croix dans « Les croix de chemin du Québec, Inventaire Sélectif et trésor ».

Un beau matin de mai nous sommes partis, munis de ce précieux guide et d'une caméra, sur la piste des croix de chemin. Hormis quelques photos prises dans Lanaudière, nous avons opté pour la Montérégie à cause de sa proximité, de la quantité et de la variété des oeuvres répertoriées. Quelle journée extraordinaire ! Que de découvertes ! À partir de l'impressionnant calvaire de Varennes, nous avons suivi les petites routes, dont le fameux rang de la Beauce à Calixa-Lavallée où toutes les maisons sont en pierre et datent d'au moins 200 ans. Nous avons pris le bac à Saint-Antoine-sur-Richelieu et après un agréable trajet, nous avons finalement atteint le village de Saint-Alexandre où deux croix fabriquées par Nérée Allard nous attiraient particulièrement. Toutes deux présentent un coeur, les instruments de la passion, une inscription: 'Par ce signe vous vaincrez', et sont surmontées du coq de Pierre. Mais ce qui nous a le plus impressionnés, ce sont les mains. Deux mains sanguinolentes clouées sur la croix ! Comme si le Christ avait été amputé par ceux qui ont pris soin de sa dépouille. Et les mains sont restées là en témoignage de sa crucifixion...

Nous avons été agréablement surpris de constater que de nombreuses personnes, soucieuses de préserver ces joyaux de notre patrimoine, entretiennent régulièrement et repeignent fréquemment nos calvaires et nos croix de chemin pour notre plus grand plaisir.

Michelle et Robert Picard, antiquaires

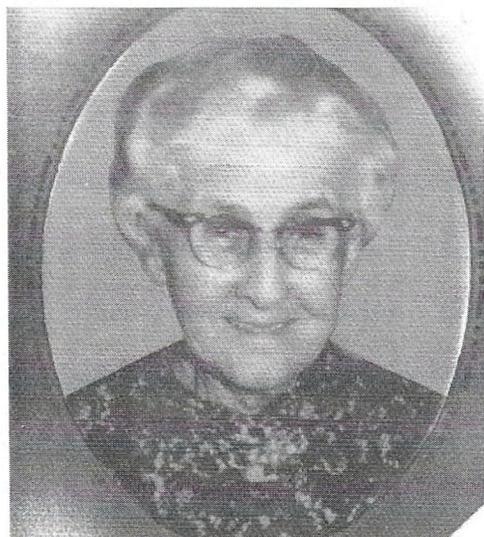
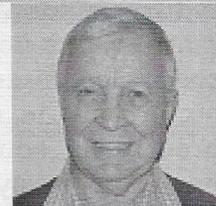
Leurs références:

- DESROSIERS, Léo-Paul, Séminaire de Joliette, novembre 1915, p. 49 – La Croix du Chemin, Premier concours Littéraire de la Société, Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 1923
- SIMARD, Jean et MILOT, Jocelyne – Les croix de chemin du Québec, Inventaire sélectif et trésor – Les Publications du Québec, Collection Patrimoines, 1994 p. VIII
- PORTER, John R. et DÉSY, Léopold – Calvaires et croix de chemin du Québec – Cahiers du Québec/Hurtubise HMH – Collection Ethnologie québécoise: cahier III, 1973, p. 39
- MICHELIN – Guide de Tourisme Bretagne, 1986, p. 38
- KALM, Pehr – Voyage de Pehr Kalm au Canada en 1749 – Traduit par Jacques Rousseau et Guy Béthune – Pierre Tisseyre, éditeur, Montréal 1977 _ p. 179
- SIMARD, Jean et MILOT, Jocelyne – op. Cit, p. 4
- (4)KALM, Pehr – op. Cit. P. 430

Adelphine Giguère, cette géante de 5 pieds et 85 livres

(152 centimètres et 38 kilos)

Par Jean-Claude Pomerleau



Grand-mère Adelphine, épouse de Philibert Vachon, notre grand-père, était et demeure pour moi, une géante.

Un exemple : Lorsqu'elle eut Marie-Ange, son premier enfant, sage-femme ou médecin disent au couple qu'elle ne doit plus en mettre au monde sinon c'est la mort pour elle. Annette, la dernière née, sera sa quatorzième.

Cette petite dame s'est occupée de sa famille en plus de tenir un petit magasin.

Grand-maman qui était née à Saints-Anges en Beauce le 25 décembre 1884 s'est éteinte tout doucement au Sanatorium de Macamic à l'âge de 89 ans et 9 mois après avoir longtemps demandé au bon Dieu de venir la chercher et l'apporter auprès de

son Philibert décédé en 1946. Ce couple avait choisi de s'établir en Abitibi en 1922. Ils demeuraient au rang 4 de Palmarolle.

Grand-maman Adelphine avait peu d'instruction, comme la plupart des gens habitants de rudes campagnes en ce temps-là, les enfants devaient manquer l'école pour participer aux semences, aux foins, aux récoltes, etc.



Devant son magasin

De droite à gauche :

Adelphine, Olivine,

John Ford et Malvina,

Noël et Rolande,

Cécile et Hervé,

Fortunat et Rose;

en avant, Roland.

Malgré ce peu d'instruction, elle faisait du crédit dont elle tenait les comptes de ce qui lui était dû. Je me souviens des calepins qu'elle utilisait...

En dépit du fait qu'elle ne chargeait aucun intérêt pour ce crédit, certains allaient jusqu'à contester sa comptabilité. Elle faisait venir ses « effets » de La Sarre (environ 10 milles) et les revendait avec un peu de profit.

La maison qu'elle habitait avec sa famille, « la maison verte » celle de Donia Vachon présentement, était située à un demi-mile du magasin qui, lui, était bâti sur le terrain de mon père, Antonio, jusqu'à ce que grand-père achète le lot voisin et y érige ce qu'ils appelaient « la grande maison ».

Pendant plusieurs années, Adelphine devait donc marcher un demi-mile matin et soir pour venir tenir son petit magasin. Elle avait du courage la géante! D'autant plus que son beau-frère Joseph avait aussi un magasin juste en face.



Rosa et Adelphine

Donc après les heures de fermeture, Adelphine doit retourner à la maison et voir à ce que les grandes filles y habitant encore, aient préparé le souper pour le reste de la maisonnée. Elle devait souvent y mettre la main bien sûr.

Je garde le souvenir d'une femme extraordinaire, qui par son courage, son travail sans relâche, ses sacrifices, a réussi à tracer un chemin plus facile pour ses enfants et ses petits-enfants.

Ce court texte sur Adelphine est rédigé par celui qu'elle appelait : « Mon petit Claude », celui qu'elle a contribué à gâter.

Marie-Ange Vachon, fille aînée d'Adelphine Giguère parle ainsi de sa mère dans le récit de sa vie qu'elle a laissé à ses enfants :

Je suis née le 11 janvier 1904. Ma mère Adelphine avait alors 20 ans. Elle me racontait qu'elle avait eu beaucoup de mal après ma naissance.

Après qu'elle fut rétablie, elle a commencé à soigner les animaux. Il lui fallait aller de l'autre côté de la rivière où mon père avait une grande étable. Elle m'enveloppait chaudement, m'amenait avec elle et me couchait dans le foin.

En 1906, mes parents ont déménagé sur une terre à Ste-Justine. Là aussi, ma mère était souvent seule, papa allait aux chantiers, à la drave, « pleumer » du bois ou travailler aux routes.

C'est maman Adelphine qui prenait soin de la maisonnée ainsi que des animaux. Elle faisait aussi un grand jardin qui rapportait bien.

Les enfants arrivaient à tous les 18 mois, mais elle était si travaillante...

Maman passait des soirées à tricoter bas et mitaines qu'elle vendait au magasin du village pour aider et acheter quelques petites choses. Je me souviens qu'elle en avait vendu pour m'acheter une belle tuque blanche.

C'était une femme pas ordinaire, ma mère! Elle attelait le cheval seule et se rendait à Ste-Justine, même l'hiver. Elle connaissait son affaire, et à la maison, elle était bonne cuisinière. Elle nous faisait de si bons pains! Et pour elle, les journées n'étaient jamais assez longues, elle courait du matin au soir, comme on dit.



Aventure française en Amérique : la famille Vachon

Par Claude Vachon

Félicitations pour votre beau programme !

Mardi le 1^{er} mars à 14h00, je m'installais devant mon appareil de télévision pour visionner l'émission : ***Aventure française en Amérique : la famille Vachon.*** Introduite de façon toute fraîche et naturelle par la comédienne Sonia Vachon, qui nous a présenté son patelin de Magog et parlé de sa famille immédiate, nous fûmes par la suite amenés dans le vif du sujet par Francine Vachon qui nous présenta, de façon magistrale et bien résumée, la vie de notre ancêtre commun Paul Vachon.

Sœur Thérèse Vachon, nous entretint ensuite de son grand-père Amédée Vachon qui fut l'un des pionniers du Manitoba et un ardent défenseur du fait français dans cette province. Je peux vous dire que là j'en ai appris beaucoup sur la vie de ce cousin éloigné et sur cette souche lointaine de notre arbre généalogique. Dans notre bulletin, Thérèse continue d'ailleurs depuis quelque temps à nous présenter sa famille que nous prenons plaisir à découvrir.

En ce qui a trait à Arcade et Rose-Anna Vachon, de même que Roméo Vachon tous natifs ou résidents de Sainte-Marie-de-Beauce, le résumé de leur carrière a été très instructif. Je salue l'audace et la franchise du présentateur Jean-Nicholas Vachon, arrière petit-fils d'Arcade, qui nous a parlé de Rédempteur, fils aîné d'Arcade et Rose-Anna, qui a connu une vie pour le moins houleuse et un décès mystérieux à la suite de ses pérégrinations dans les Maritimes et l'Ouest canadien. Un chapitre de l'histoire de notre grande famille que j'ignorais totalement. Enfin, Pierre Vachon, fils de Roméo, nous a parlé de la prudence de son père dans ses aventures aériennes, un aspect auquel je n'avais jamais pensé.

Je n'ai eu qu'un seul petit regret, c'est que l'arrivée de Noël Vachon dans la Beauce vers 1744, ait été passée sous silence, car il fut l'ancêtre de bien des Vachon de cette région !

Une remarque de Sonia Vachon que j'ai retenue en fin d'émission : l'importance de raconter la vie des membres de notre grande famille afin de garder vivante leur mémoire pour les générations à venir car chacun à sa façon, petite ou grande, a enrichi notre histoire collective.

Félicitations à tous ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de cette émission

Cordiale bienvenue aux Nouveaux membres

M. Daniel Pomerleau Sherbrooke

M. Gaston Vachon Québec

Mme Nathalie Vachon Québec



Échelle de cotisation des membres :
un an : 20\$; deux ans : 38\$; trois ans : 55\$;
membres conjoints :
un an : 10\$; deux ans : 15\$; trois ans : 20\$.

Ce bulletin est le vôtre. Votre collaboration est très appréciée. Faites parvenir vos textes et photos à l'éditrice dont vous voyez les coordonnées juste à droite. 

Textes, photos, messages à faire paraître sur le **site web** : **Vachon-Pomerleau.org** communiquez avec votre webmestre : jacques.pomerleau@gmail.com

Certaines pages du site Web ne peuvent être vues que par les membres. Pour obtenir votre mot de passe, envoyer votre demande à Jacques. Voir adresse plus haut.



Les articles promotionnels pour notre Association sont sous la responsabilité de Francine Vachon. Voir ses coordonnées au poste de vice-présidente.



Pierrette Vachon-L'Heureux, Présidente
 1115, ave Marguerite-Bourgeoys
 Québec QC G1S 3Y1
 418 687-0589
vachonlheureux@webnet.qc.ca



Francine Vachon Vice-présidente
 385, rue Lockwell, app 420
 Québec, QC G1R 5J6
 418 522-8817
valpaga@sympatico.ca



Jocelyne Vachon, secrétaire
 749, Bord de l'Eau
 Ste-Dorothée QC H7X 1W3
 450 689-9030
jocelynevachon45@hotmail.com



Éric Pomerleau, trésorier
 1201, des Marguerites
 St-Pierre-Ile-d'Orléans QC G0A 4E0
 418 995-0551
pomerleau@iquebec.com



Cécile Lapierre-Pomerleau, éditrice
 261, rue François-Séguin
 Boucherville, QC J4B 1L6
 Numéro à venir
cecile.l.pomerleau@sympatico.ca



Léandre Vachon, registraire
 1428, rue Bernier
 St-Jean-sur-le-Richelieu
 QC J2W 1G3
 450 349-6141
lenvac@sympatico.ca



Jean-Claude Pomerleau, Administrateur
 r261, rue François-Séguin
 Boucherville, QC J4B 1L6
 Numéro à venir
c.pomerleau@sympatico.ca



Apolline Richard, administratrice
 108, rue Labrie-03
 St-Eustache QC J7R 2R8
 450 472 4469
apolline_r@hotmail.com



Croix à St-Alexandre



Calvaire de Varennes



Croix à l'Ange Gardien



C'était le 14 juillet 1987, l'année du 250^e anniversaire de la fondation de la paroisse de St-Joseph comté Beauce. Une fête était organisée pour les familles pionnières de la paroisse. Cette journée était réservée aux familles Vachon. Les sept enfants encore vivants de Georges et de Delphine étaient de la fête. De gauche à droite : Josephat, Adrienne, Rose-Aimée, Lucia, Alida, Rosa et Émile.

Postes Canada
 Numération de la convention 40069967
 de la Poste-publication
 Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :
 Fédération des familles-souches du Québec
 C.P. 10090, Succ. Ste-Foy, Québec (QC) G1V 4C6
IMPRIMÉ – PRINTED PAPER SURFACE